

Les 5Ponts

Construire un lieu de partage et d'avenir pour les personnes de la rue à Nantes



Cahier de Clauses Appel à Manifestation d'Intérêt Association Intermédiaire Expérimentation Premières Heures

Date limite de remise des offres : 04/05/2018



Association Les Eaux Vives

Sillon de Bretagne -17ème étage - Allé C
8 Avenue des Thébaudières- 44800 Saint-Herblain
Téléphone : 02 51 90 91 24 / Mail : secretariat.siege@asso-leseauxvives.fr
www.leseauxvives.org



Ce projet est co-financé par le Fond Européen de Développement Régional à travers l'Initiative Actions Innovatrices Urbaines

Sommaire

Préambule	p 5
1 Contexte - le projet social du pôle d'accueil	p 7
1.1. Origine du projet ; un constat local : une réponse partielle et inadaptée aux besoins des personnes à la rue	p 7
1.1.1 Un public précarisé	
1.1.2 Une réponse inadaptée et parcellaire à la grande précarité	
1.2 Origine du projet ; une dynamique associative participative : expertise locale, processus participatif et ouverture à l'international	p 8
1.3.1 Expérimentation Dispositif Premières Heures	
2 Objet	
2.1 Objectifs de la prestation	p 13
2.2 Livrables	p 13
2.3 Calendrier prévisionnel	p 14
3 Clauses	
3.1 Clauses	p 15
3.2 Procédure	p 15

Préambule

Situé sur l'île de Nantes, le projet 5Ponts, dont le démarrage est prévu juin 2020, porte l'ambition d'un projet socio-urbain novateur.

Ce projet est né d'une réflexion menée depuis 2009 avec les personnes accueillies dans l'accueil de jour et le centre d'hébergement d'urgence de l'association Les Eaux Vives.

Le projet regroupe plusieurs structures sociales au sein d'un programme comprenant :

- Un pôle accueil pour sans-abris ;
- Un restaurant ouvert sur le quartier ;
- Un espace de vente de petit mobilier et textile d'occasion ;
- Des logements locatifs sociaux et des logements abordables locatifs et en accession ainsi que du logement libre ;
- Des bureaux à destination des Industries Créatives et Culturelles ou de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Une ferme urbaine d'environ 1000 m² sur les toitures.

Ces différents espaces permettront

- La rencontre entre personnes exclues et celles bien insérées – et le changement de regard et d'image qui en résulteront
- Le changement d'un statut d'accueilli à un statut d'accueillant pour les personnes en très grande difficulté qui pourront y travailler et prendre des responsabilités

Plus d'info : 5ponts-nantes.eu

1 Contexte – le projet social du centre d'accueil

1.1 Origine du projet ; un constat local : une réponse partielle et inadaptée aux besoins des personnes de la rue

1.1.1 Un public précarisé

L'agglomération nantaise fait face à une précarisation de certains publics

- La métropole connaît un marché du logement tendu : les prix augmentent et précarisent le rapport au logement des ménages les plus vulnérables.
- La complexité des parcours de vie des demandeurs de logement fragilise le lien au logement (perte d'emploi et de revenu, problématiques de santé mentale et conduites addictives, ruptures, isolement familial, montée de la précarité, errance pour certains)

Pour le public en errance, Les Eaux Vives qui font depuis 40 ans partie des associations qui luttent contre l'exclusion des personnes les plus démunies sur le territoire de la Loire-Atlantique, constatent :

- Une augmentation du nombre de personnes sans ressources
- Des histoires d'errance de plus en plus longues
- Une augmentation du non-recours aux soins

Au sein du Pôle Accueil Urgence de l'association Les Eaux Vives, en 2015, ce sont ainsi 2 261 personnes qui ont été accueillies (2 177 en 2014, 1 995 en 2013).

1.1.2 Une réponse inadaptée et parcellaire à la grande précarité

■ Des bâtiments peu adaptés

Aujourd'hui, les structures de l'urgence sociale sur Nantes s'avèrent souvent peu adaptées, parfois vétustes et ne répondent plus aux obligations légales de sécurité et salubrité. Les conditions de travail pour les travailleurs sociaux et de vie pour les personnes accompagnées ne sont pas optimales : déperdition de chaleur, vétusté, non adaptation des locaux...

Grâce à sa légitimité sur le territoire de Loire Atlantique, l'association des Eaux Vives a eu l'opportunité d'engager avec la Ville de Nantes et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale une réflexion de fond sur les besoins actuels pour les publics en errance. De plus, l'association Les Eaux Vives reste présente à toutes les phases du projet afin de s'assurer du respect de ses valeurs (solidarité, développement durable...) et des besoins exprimés par les usagers.

■ Travail de mise à l'abri insuffisant

L'organisation actuelle de l'urgence sociale est essentiellement basée sur le concept de la mise à l'abri. (Exemple : A Nantes, les durées moyennes de séjour dans les centres d'hébergement est de seulement quatre nuits.)

Cette réalité a des répercussions importantes : impossibilité pour les accueillis de prendre le temps ou de se poser, impossibilité pour les structures de créer des supports (ateliers d'estime de soi ou d'expression par exemple) qui permettent à ces personnes de reprendre confiance en elles-mêmes, de retisser des liens avec les soins, d'oser rêver...

Afin de prendre le contre-pied de cet écueil, ce nouvel espace se voit comme un lieu d'émergence des initiatives pour les personnes accueillies.

■ Difficile inclusion sociale

Malgré les efforts engagés pour placer l'utilisateur en qualité d'acteur de son projet de vie, la stigmatisation du public fragilise le processus d'accompagnement des personnes en errance.

Pour l'association Les Eaux Vives, il est essentiel de permettre l'inclusion par le biais d'actions simples, pour lesquelles les usagers deviennent acteurs et s'impliquent dans leur environnement urbain : vie de quartier, rapports de voisinages...

■ Dispositif d'insertion professionnelle peu adapté

Il existe de nombreux dispositifs d'insertion professionnelle, mais nous faisons le constat, que le seuil de ce qui est attendu est souvent beaucoup trop élevé pour les personnes.

Il semble donc important de créer des actions qui permettent une première expérience de travail – sans exigence de résultat.

■ Manque de coordination entre les acteurs du territoire : l'errance organisée

Le dispositif du premier accueil à Nantes est organisé en des lieux distants et très spécialisés (services proposés complémentaires). Ce système organise ainsi l'errance et « oblige » les personnes à faire le tour des structures.

Fort de son expérience auprès des plus démunis, l'association Les Eaux Vives vise une continuité de l'accueil 24h/24 porteur d'une réelle plus-value pour l'accompagnement mis en place.

1.2 Origine du projet ; Une dynamique associative participative : expertise locale, processus participatif et ouverture à l'international

Dès 2007, l'association Les Eaux Vives a commencé à questionner le « droit au recommencement » et à s'intéresser à la valorisation de la parole des usagers. Enrichie par 40 années d'implication auprès des plus démunis du territoire de la Loire-Atlantique, l'association dispose de l'expérience nécessaire à l'impulsion d'une telle dynamique.

Par la suite, le projet 5Ponts est né d'un processus de co-construction et d'ouverture à l'internationale a

- Un processus participatif engagé avec les usagers dès 2009. Les Eaux Vives ont en effet souhaité interroger leurs usagers, dans le cadre des réunions organisées avec eux, en créant un réel processus participatif, qui a abouti à une double demande :
 - Création d'un lieu de rencontre, de partage - afin de sortir de la stigmatisation et l'exclusion
 - Création d'activités qui permettent d'être utile dans la cité - afin de sortir de l'assistanat
- L'ouverture à des expériences internationales par un voyage d'étude aux Pays Bas et en Belgique en 2013 et 2017. L'expérience acquise sur le territoire de Loire Atlantique a permis à l'association Les Eaux Vives de visiter 5 structures d'accueil (pour SDF, toxicomanes, ...) à l'étranger.
 - Ces structures sont généralement bien intégrées dans le tissu local du quartier et de la ville, notamment par le biais d'activités qui permettent la rencontre (restaurant, jardin partagé, magasin solidaire...).
 - Les élus locaux et responsables de l'association Les Eaux Vives présents à ces visites ont pu considérer que la promotion de projets sociaux ambitieux, intégrés dans un quartier, était possible.

Le premier COPIL institutionnel lance officiellement le projet 5Ponts, en présence de l'association et ses partenaires (DDCS, Conseil départemental de la Loire-Atlantique, Nantes Métropole, Ville de Nantes, SAMOA, Emmaüs et SAMO), en octobre 2014.

1.1.3 Les innovations du projet 5Ponts

Le projet 5Ponts porte des ambitions innovantes et s'attache à trouver les moyens de leur réalisation :

1ère action : « **pour une continuité de l'accompagnement** » : le pôle « 5Ponts » sera ouvert tous les jours de l'année, 24h/24, permettant ainsi de proposer plus de stabilité et un meilleur accompagnement aux personnes en grande précarité.

2ème action : « **pour une mutualisation constructive** » : Le projet 5Ponts prévoit la construction d'un Pôle d'accueil et de stabilisation adapté, en remplacement de 3 structures (accueil de jour, halte de nuit, hébergement d'urgence) actuellement non adaptées, non sécurisées et aux horaires discontinus. Cette mutualisation offrira une proximité entre structures à différents niveaux d'exigence, ce qui permettra une meilleure adaptation aux besoins de la personne accueillie et un droit à l'essai et au recommencement dans le parcours résidentiel.

3ème action : « **pour une plus grande implication des usagers** ». En acteurs du projet, les usagers ont été impliqués dans la phase de conception du projet (co-construction). Dans cette même logique, demain aux 5Ponts, ils bénéficieront d'aménagements garantissant l'autonomie (chambre seule accessible PMR, WC et douche individuels) et d'une organisation favorable à leur forte implication (co-gestion). Le projet associatif des Eaux Vives reprend cet engagement en faveur de l'implication des usagers.

4ème action : « **pour une ouverture au quartier et l'inclusion en corollaire** ». Le projet 5Ponts est programmé au cœur du nouveau quartier de centre-ville nantais et vise une véritable inclusion des personnes accueillies. Pour permettre cela, l'implantation d'espaces de partage et de rencontre entre habitants du quartier et usagers des structures d'accueil (restaurant social ouvert au public, ferme urbaine, magasin Emmaüs, jardins partagés...) a été prévue. Demain, au 5Ponts, les accueillis seront les accueillants. Ce changement de paradigme permettra aux usagers de trouver un lieu où se projeter à nouveau comme membre d'une société et reprendre part à leur avenir.

5ème action « **pour une dynamique de (ré) insertion** » : Pour accompagner cette démarche inclusive, des offres de réinsertion professionnelle adaptées à chacun seront expérimentées sur le site (cf : contrat à l'heure, ferme urbaine, restaurant de quartier...).

1.4 Un Dispositif Premières Heures

Afin de créer une dynamique qui permet aux personnes exclues de retrouver une place dans la société en retrouvant le chemin vers le travail, le projet 5Ponts prévoit de traduire l'expérience parisienne « Dispositif Premières Heures » dans le contexte nantaise.

Plusieurs entités du projet 5Ponts permettront aux personnes à la rue ou non, fréquentant l'accueil de jour, la halte de nuit ou hébergées au sein du centre d'hébergement, d'accéder à un travail, le temps de quelques heures et d'être rémunérées.

Les supports sont les suivants :

- Le service entretien et buanderie de l'association Les Eaux Vives au sein de son centre d'accueil (un nombre d'heures budgétisés)
- Le restaurant solidaire (quota d'heures conventionné)
- La ferme urbaine éphémère (quota d'heures conventionné)

L'objectif est de permettre aux personnes en grande exclusion sociale (notamment les personnes à la rue) qui ne peuvent accéder aux SIAE et à des contrats de 26 heures hebdomadaires, de s'insérer de façon très graduelle dans l'univers professionnelle.

L'entrée dans le dispositif se fait sans sélection, ni prérequis.

Les personnes se voient proposé un contrat de 1 à 4 heures par une association intermédiaire qui met ensuite ces personnes à disposition des structures accueillantes.

Ces contrats peuvent être renouvelés autant que la personne le souhaite avant de travailler une suite à travers un contrat aidé avec des associations partenaires ou un contrat classique avec le réseau d'entreprises en partenariat avec les 5Ponts.

2 Objet

2.1 Objectifs de la prestation

Dans le cadre du projet 5Ponts – Actions Urbaines Innovatrices (5 Bridges – Urban Innovative Actions) l'association Les Eaux Vives mène entre juin 2018 et mai 2020 une expérimentation « dispositif premières heures », « contrats courts ».

Dans ce cadre, l'association cherche une association intermédiaire pour mener avec elle cette expérimentation.

Les missions du prestataire-association intermédiaire consisteront à :

1. **Mettre en place le dispositif** en partenariat avec l'association Les Eaux Vives
 - Inscription de personnes orientées par l'association Les Eaux Vives (qui, elle, se charge de l'accompagnement vers l'association intermédiaire)
 - avec un minimum de conditions et un maximum de flexibilité (dont l'ouverture de droits non-complète) qui permet aux personnes très éloignées du travail, d'en faire une première expérience
 - avec une rapidité qui permet aux personnes de faire une première expérience de travail dans les 48h suivant l'expression du souhait de travailler
 - Mise à disposition de personnel
 - Déclaration des salariés, établissement des contrats et bulletins de salaires, visite médicale, refacturation des heures à la l'association Les Eaux Vives
 - volume cible : pendant 2 ans, 52 semaines par an, 5 jours par semaine, 4 heures par jour, soit 2 080 heures
 - le nombre de personnes différentes sur les 2 ans est estimé à 30
 - Accompagnement social des personnes (dans certains cas en lien avec le soutien des travailleurs sociaux de l'association Les Eaux Vives)
 - ouverture de droits
 - accès à la formation
2. **Evaluer** avec l'association Les Eaux Vives **la pertinence de l'expérimentation** (nombre de personnes ayant travaillé, nombre d'heures en moyenne effectuées, nombre de sorties en emploi durable, nombre de personnes entrées en formation, nombre de personnes ayant accédé au RSA, nombre d'accès à un hébergement ou un logement, nombre d'accès aux soins, nombre de personnes ayant ouvert des droits, ...)
3. **Réfléchir** avec l'association Les Eaux Vives **et au sein d'un groupe d'appui travail-5Ponts** (dont font partie le Conseil Départemental, la DIRECCTE, Pôle Emploi, l'association intermédiaire retenue, FACE, EDC et Les Eaux Vives) de **l'adaptation du dispositif et préparer la mise en place d'un dispositif pérenne horizon juin 2020**
4. **Développer des outils opérationnels**
 - Outil d'inscription de nouvelles personnes (permanence, guichet, formulaires, ...)
 - Outils de communication entre orienteur, association intermédiaire et entreprise qui met au travail
 - Procédures concernant l'inscription, la signature des contrats, l'accompagnement social, l'encadrement, la rémunération
 - Outil d'évaluation individuelle
 - Outil d'évaluation du dispositif

2.2 Calendrier

Communication de l'Appel à Manifestation d'Intérêt	16/04/2018
Date l'imate de dépôt de dossier	04/05/2018
Jury	07/05/2018
Démarrage du dispositif expérimental	01/06/2018
Evaluation du dispositif expérimental	01/05/2020

Démarrage prévisionnel du dispositif pérenne (à condition d'évaluation concluante et non inclus dans le présent appel à manifestation d'intérêt) 01/06/2020

3 Clauses

3.1 Clauses

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt , dont l'objectif et le calendrier sont développés dans les paragraphes 2.1 et 2.2) est ouvert aux Associations Intermédiaires qui peuvent se déployer sur le territoire de Nantes-Métropole, plus précisément le centre-ville de Nantes.

Un critère de sélection consiste en la capacité de mener à bien une expérimentation avec évaluation et proposition de dispositif pérenne, co-construit avec les personnes qui participent dans l'expérimentation et les partenaires, tels que Unité Emploi, Pôle Emploi, PLIE, Mission Locale et les associations de l'urgence sociale..

La prestation de l'association intermédiaire peut inclure l'accompagnement social / ouverture des droits ou ne pas l'inclure. Il convient de bien le clarifier dans le dossier et de fixer les tarifs coût horaire de mise à disposition en fonction.

L'évaluation et le développement du futur dispositif dans un démarche partenariale, comme décrit dans le paragraphe 2.1, font partie intégrante de la prestation et ne peuvent être facturés à part (il convient d'inclure ces éléments dans les coûts de mise à disposition).

La durée de la prestation fixée à 24 mois, du 01/06/2018 et le 31/05/2020

Le lieu d'exécution est la ville de Nantes (44)

3.2 Procédure

Calendrier

- 04/05/18 Remise des offres
- 07/05/18 Jury
- 01/06/18 Début prestation
- 01/05/20 Rendu des éléments d'évaluation

Jury

Le Jury de l'Appel à Manifestation d'Intérêt est constituée de

- 1 représentant de l'Unité Emploi – avec 1 voix
- 1 représentant d'Emmaüs44 - co-porteur du projet 5Ponts – avec 1 voix
- 3 représentants de l'association Les Eaux Vives qui porte le projet social du pôle accueil des 5Ponts – avec 3 voix

Critères et grille de sélection

Par rapport à l'offre	Le mieux disant
Intégration de la philosophie du projet dans la proposition	2 points
Méthodologie, actions, calendrier proposé (respect des objectifs, implication dans le groupe d'appui, variantes représentant une valeur rajoutée)	4 points
Par rapport au prestataire	Le mieux disant
Expérience significative (3 ans)	2 points
Bonne connaissance du réseau	2 points
Par rapport au prix de la prestation	Le moins coûteux
Fourchette pour 2080 heures de mise à disposition	30 000 à 38 500€ TTC

Date limite

La date limite de **réception** des offres est fixée au **04/05/2018** 12h00 (heure de réception)

Les offres sont à déposer en format papier à :

Les Eaux Vives – 5Ponts-AUI
2, rue d'Hendaye
44200 Nantes

Ou en format informatique à :

lambert.vandinteren@asso-leseauxvives.fr